Association des parents d'élèves du Lycée

L'Association des parents d'élèves du lycée national de Tourcoing et du petit lycée de Roubaix, a tenu sa réunion dimanche au lycée, sous la présidence de M. Willerval, président.

Les rapports moral et financier furent présentés par le secrétaire, M. Petit.

Puis, les affaires courantes expédiées, M. Samson fit une causerie très intéressante sur l'accès aux carrières médicales.

Quelques vœux intéressant la vie de l'A. P. E. L. furent ensuite adoptés.

Au Collège des Jeunes Filles

Dimanche, les élèves du collège de jeunes filles ont offert à une vingtaine d'enfants des écoles de la ville, une petite fête littéraire et artistique au cours de laquelle le père Noël a détaché de l'arbre traditionnel et distribué, des jouets et les friandises. De plus, chaque enfant a reçu un gros paquet de vêtements confectionnés par les élèves du collège.

Un goûter a été offert et une joyeuse sauterie a terminé cette petite fête intime.

POUR LUTTER CONTRE LA TUBERCULOSE

On nous communique :

« Nous ne saurions assez signaler l'initiative prise chaque année par les Cambiniers du Centre en faveur de la lutte antituberculeuse. C'est une œuvre essentiellement humaine et sociale, à laquelle tous nos concitoyens auront à cœur de collaborer. Le succès de l'an dernier a permis de remettre au Comité 14.279 fr. C'est un record qui sera battu en 1938 si toutes les sociétés y participent.

» Stand de Tir, 1, place V.-Hassebroucq, tous les jours, de 17 h. 30 à 20 h. ; samedi, dimanche, toute la journée. De service : mardi 20 : Coussement ; mercredi 21 : Puissant ; jeudi 22 : Dubly ; vendredi 23 : Secq ; samedi 24, matin : Prouvost ; soir : Aelbrecht. »

AUX CONTRIBUABLES

Le maire de Tourcoing informe les contribuables que les matrices de la contribution des patentes (année 1939) seront déposées pendant dix jours, à partir du 20 décembre, à l'Hôtel de Ville (Bureau du Cadastre), où ils pourront les consulter.

RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL

La réunion générale annuelle des médaillés du travail, aura lieu dimanche prochain 25 décembre à 10 h., au Théâtre Concordia (entrée par l'avenue Gustave-Dron).

Un important arbre de Noël sera uniquement réservé aux sociétaires qui viennent de régler leur cotisation et, par conséquent porteurs de leur carte 1939. Les portes seront ouvertes à 9 h. 15. Le contrôle sera fermé à 9 h. 50. Insigne obligatoire.

Par mesure d'économie, il ne sera pas adressé de convocation individuelle cette année.

AU GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA CROIX-ROUGE

Comme chaque année, cet important groupement s'est attaché à l'organisation des réunions de fin d'année qui débuteront samedi prochain 24 par l'arbre de Noël des enfants ; c'est donc à 17 h. 30, au local, 137, rue de la Croix-Rouge, que petits et parents goûteront avec une séance de cinéma, la joie de recevoir jouets, coquille, friandises, vêtements chauds et primes particulières aux familles nombreuses.

Le lendemain dimanche, à 9 h. 30, une assemblée générale réunira les anciens combattants sous la présidence d'honneur de M. Pierre Cauliez. Aussitôt cette réunion, une grande tombola, faite au prorata des présences, récompensera chaque adhérent de son assiduité dans l'année.

LA FÊTE DE NOËL A LA FRATERNITE DE TOURCOING

Dimanche 18 h. 30, aura lieu la fête du Noël de « La Fraternite ».

Au programme : Sapin de Noël, contes et chants, « Le Voyage des Trois Mages », pièce en 5 tableaux. Un message : « Il est venu vous annoncer la paix... », par M. le Pasteur Faure.

Entrée libre. Cordiale invitation à tous.

...CHEZ LES JEUNES FILLES DE FRANCE A LA MARLIÈRE

On nous communique :

« Les femmes communistes et les jeunes filles de France du quartier de la Marlière, invitent tous les enfants accompagnés de leurs parents, à venir à l'occasion de la Noël chez M. Henri Montagne, rue de la Bourgogne, 40, le samedi 24 décembre. Une coquille sera remise à chacun d'eux.

Les organisatrices remercient les commerçants et les sympathisants qui leur ont permis de ramasser l'argent nécessaire à l'achat de ces coquilles. »

LYCEE DE TOURCOING ET LYCEE ANNEXE DE ROUBAIX

Congés de Noël et Nouvel An. — Sortie : vendredi 23 décembre, après les classes du soir. Rentrée : lundi soir 2 janvier, pour les internes ; mardi matin 3 janvier, aux heures habituelles pour tous les autres élèves.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Les cours du solfège et instruments pour les élèves se font les mardis et vendredis, à 17 h., au Square Leman.

SAUVETEURS DU NORD. — M. Georges Deschamps, 41, rue Desaix, est nommé vice-président de la section de Tourcoing. Il appartient à la Commission depuis 1912.

E.P.S.O.R. — Ce jour, à 9 h., sur le terrain du « Lazaro », territoire de la commune du Marcq-en-Barœul, aura lieu un exercice intéressant toute l'école. Rassemblement au siège, 12, rue Faidherbe, à 8 h. Départ en groupe à 8 h. 30.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — **Solidarité Républicaine (12e Section).** — La réunion générale aura lieu au siège, 176, rue de la Marlière (Café Vaillant). Compte rendu du congrès de Marseille, cotisations.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Championnat de l'U.F.O.L.E.P.** — Le dimanche 18, au terrain des Orions, le F.C. Voltaire et S.O. Lyssois ont fait match nul par 4 à 1.

BASKET-BALL. — **U.F.O.L.E.P.** — Voici le classement du championnat de l'U.F.O.L.E.P.P. après la 5e journée :

Première série

	J.	G.	P.	P.	C.	Pts
Am. de la Baillerie Wattrelos	5	5	0	183	102	10
Amicale du Centre, Wattrelos	5	4	1	202	105	9
Am. des Arts, Rx	5	3	2	176	142	8
R. Long Bout Herseaux	5	3	2	149	137	8
Am. Police Roubaix	3	2	1	98	73	5
Am. Montesquieu Rx	4	1	3	78	120	5
Am. Colbert Tourcg	5	0	5	115	208	5
Am. Cinq Voies Tg	4	0	4	60	178	4

Deuxième série

	J.	G.	P.	P	C	Pts
B. B. C. Wervicq	5	5	0	182	118	10
Am. des Arts Rx (II)	5	3	1	126	73	7
Am. Colbert Wat (II)	4	1	3	63	82	5
Am. Plouys Wat. (II)	4	1	3	81	109	5
Am. Centre Wat (II)	5	0	5	56	110	5
Am. Police Rx (II)	3	1	2	24	40	4

L'Amicale des Arts de Roubaix (II) compte un forfait.

JEUX DIVERS

BOULES. — **Tourné de la Ville.** — Résultats du dimanche 18 :

Ville de Tout, cdt Rys, bat Boule d'Argent, cdt Delcourt, par 11 à 10 ; Melbourne cdt Schittecatte, bat Pré-Catelan, cdt Declercq, par 6 à 7 ; Pré Catelant, cdt Decasmacker, bat Joyeux Drilles, cdt Walckens par 11 à 8 ; Phalempins cdt Leuille, bat Saint-François, cdt Roart par 13 à 7 ; Belle Bouloire, cdt Mace, bat Petit-Chasseur, cdt Dutat, par 9 à 6.

ETAT CIVIL

Naissances : Philippe Duret, rue de Varsovie, 117 ; Josette Moisson, rue du Clinquet, 31 ; Marc Loosfelt, rue Myron-Herrick, 42 ; Jean-Pierre Desrousseaux, rue de Normandie, 30.

Décès : Henri Judy, 70 ans, tapissier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 16 ; Léontine Pollet, 71 ans, s. p., épouse Constantin Courtens, rue Auber, 84.

HALLUIN

Le Bal de l'Amicale Jean Macé

Samedi 17 courant a eu lieu dans la salle du « Foyer de la Paix », rue Emile Zola, le bal des familles organisé au profit des œuvres postscolaires de l'Amicale Jean Macé.

Le succès de cette soirée a été complet grâce au dévouement de tous les amicalistes ainsi qu'au bienveillant concours des membres honoraires, du personnel enseignant de la rue du Molinel et des Amis de l'Amicale et de l'Ecole.

L'Amicale Jean-Macé fondée en 1898, s'est toujours efforcée dans la mesure de ses possibilités de collaborer aux efforts du personnel enseignant, soit en encourageant les élèves par des récompenses, soit en aidant les maîtres dans le réalisation de leurs désirs d'améliorations d'ordre moral et matériel.

C'est ainsi que l'Amicale, suppléant à l'insuffisance de certains crédits, a doté les écoles de la rue du Molinel d'un poste récepteur pour la réception des auditions scolaires des samedis après-midi.

Nous donnons ci-après la liste des numéros gagnants à la tombola. Les lots peuvent être retirés au café de « l'Etoile » rue Emile Zola, jusqu'au 15 janvier inclus. Passé ce délai les lots non réclamés resteront acquis à l'Amicale.

73 81 158 161 169 431 448 452
526 563 564 767 817 1002 1071 1106
1134 1234 1262 1287 1320 1321 1358 1428
1438 1475 1493 1677 1699 1833 1902 1903
2082 2090 2180 2497 2543 2586 2655 2666
2692 2724 2737 2799 2874 2912 2956 2993
1873 2227 2234 2363

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Vers 9 h. 30 hier matin, un incendie s'est déclaré à la Coopérative « La Sève », rue du Moulin. Le feu s'est communiqué au plafond par un tuyau de poêle dans la salle de vernissage.

Les pompiers alertés arrivèrent sous les ordres du capitaine Vanoverscheide et eurent raison en peu de temps de ce petit sinistre. Les dégâts sont estimés à 2.500 francs environ.

UN VOL AU MARCHÉ. — Une marchande foraine, Mme Geselle, demeurant à **Roubaix**, était installée samedi matin au marché d'Halluin, place Jean-Jaurès.

Vers 10 h. 45, Mme Geselle s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie qui contenait plus de cinq cents francs et qui se trouvait à sa portée sur son étal de commerce de bonneterie.

Plainte a été déposée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Anciens Combattants Belges. — Toutes les cartes de réduction sur les chemins de fer doivent être renouvelées au plus tôt. Le secrétaire tiendra une permanence au local à 19 h., mercredi 21 courant pour la confection de ces nouvelles cartes. Se munir d'une photo 6×4. Les retardataires n'auront aucun recours, passé le 10 janvier 1939. L'inscription des enfants participant à l'arbre de Noël sera clôturée ce jour.

Dimanche 25, assemblée générale suivie de la fête enfantine du Noël. Ordre du jour : communication très importante.

Leçon de jardinage. — La section locale de la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers organise une leçon de jardinage le samedi 24 décembre, à 18 h. 30, salle du Café des Vieux Amis, 111, rue Gustave-Desmettre.

Le conférencier sera M. Defroyenne, chevalier du Mérite Agricole, officier d'Académie, professeur d'horticulture.

Il sera procédé à la distribution gratuite des graines aux sociétaires anciens et nouveaux. Une tombola clôturera cette réunion.

Fêtes de Noël et du Nouvel An. — Le maire informe les habitants qu'il autorise les établissements publics à rester ouverts durant les nuits des 24 et 25 décembre, ainsi que celles des 31 décembre 1938 et 1er janvier 1939, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Concours de manille. — On nous communique : « La section locale du P.S.F. organise le samedi 24 décembre, au Foyer de la Paix, un concours de manille et de 421, au profit de son Arbre de Noël.

Les inscriptions sont reçues au local.

RONCQ

Une belle soirée familiale à la « Philharmonie Roncquoise »

Dimanche soir, à 17 h., l'excellente société musicale « La Philharmonie Roncquoise » avait organisé une soirée familiale offerte à ses membres bienfaiteurs, honoraires et actifs et à leur famille.

La soirée fut présidée par M. Joseph Verheegne, président d'honneur de la musique, entouré de MM. Jules Cornard, conseiller d'arrondissement ; Louis Vanhaebroucq, président actif de la Philharmonie ; Georges Dalle, Paul Vensteenkiste, etc...

Le programme de la soirée obtint un très légitime succès. L'assistance « applaudi MM. Delattre, Despinoque et Glantelien, tous trois de la troupe des Joyeux Compères du Brun-Pain, à Tourcoing, qui en dehors de chansons humoristiques, interprétèrent avec talent un opéra comique en un acte « A Clichy ».

M. Armand Lannoo, jeune musicien de la Philharmonie, 1er prix avec grande distinction au concours international d'accordéons 1938 à Roubaix, se fit chaleureusement applaudir dans plusieurs morceaux de son répertoire. Puis l'assistance goûta avec beaucoup de plaisir, les tours du professeur Filly Co, illusionniste prestidigitateur qui obtint un gros succès. Signalons le concours très apprécié de l'orchestre.

Au cours de la soirée, le président actif M. Louis Vanhaebroucq, remercia les membres honoraires de leur concours à la société, remercia les artistes et se félicita du succès de la fête.

LE GALA ANNUEL DE LA « JEANNE D'ARC »

Un gala de Noël est organisé par la gymnastique « La Jeanne d'Arc », dimanche prochain, à 16 h. 45, à la salle des fêtes rue du Docteur-Galissot.

Cette soirée aura cette année une importance particulière par le fait de la remise des récompenses extraordinaires données aux vétérans de la « Jeanne d'Arc », récompenses de 35 années de présence à MM. Lucien Derocq, président actif ; Emile Verbecke, ancien moniteur chef ; Julien Bocktaels, Jean-Baptiste Deryckère, Jules Deneuville, Albert Balduyck, Henri Vsnoverschelde, Auguste Derocq, Gaston Haquette, Achille Vermersch ; récompenses de 25 années à Donat Bocktaels, chef de clique ; récompenses de 15 ans à MM. André Dehay et Fernand Bayart.

Un programme a été mis sur pied. Tours de force des pupilles et gymnastes ; mouvements d'ensemble, exécution de la clique, etc... une comédie spirituelle : « Chez les Michard », par le Cercle dramatique « Pour l'Honneur » et une saynète de Noël par les enfants des écoles des filles.

Fanfare du Blanc-Pain. — Mercredi 21 à 18 h., au siège, café de l'Etoile, examen de fin d'année pour les élèves du cours de solfège et à 19 h. 45 répétition générale au cours de laquelle des instructions seront données pour la fête de Noël.

Samedi 24 à 18 h., examen de fin d'année pour les élèves des cours d'instruments.

Jeunesse Roncquoise. — Ce mardi, au local municipal répétition pour les pupilles à 18 h. 30, pour les adultes à 19 h. 30.

Pour les membres de la clique, répétition à 18 h. 30 à l'Ecole Communale du Blanc-Pain.

MOUVAUX

LA FÊTE DE NOËL A L'AMICALE LAÏQUE DE GARÇONS

Comme chaque année, l'Amicale laïque des garçons organisera sa fête de Noël dans la salle de l'école publique de garçons, rue de Roubaix.

Comme d'habitude, il sera procédé à une distribution de vêtements chauds aux élèves, ainsi que des friandises ; d'autre part, cette année, la Commission s'est déjà assuré le concours de l'Harmonie des Amicales, d'un jeune virtuose accordéoniste d'un agréable chanteur et de divers numéros musicaux, une séance cinématographique est également prévue.

Etat civil. — **Naissances :** Jean Rameaux, rue Faidherbe, 97 ; Christiane Delecluse, rue Poissonnier, 30 ; Françoise Mullet, rue de Roubaix, 139 ; Alain Padou, rue des Duriez, 85.

LINSELLES

Amicale des A.C. de l'U.N.C. — L'arbre de Noël aura lieu dimanche prochain 25 décembre. En vue de doter cet arbre de Noël, les dons peuvent être faits, soit en espèces soit en nature ; ils peuvent être envoyés chez le Trésorier M. Eugène Leuridan, rue des Frères-Vanrullen, ou chez M. Louis Versailles, Exterminet « Au Facteur », Grande Place, jusqu'au 23 décembre.

BOUSBECQUE

Etat civil. — **Naissance :** Bernard Denrez, 74, rue de Wervicq.

EN BELGIQUE

TOURNAI A FÊTÉ SA CENTENAIRE

Dimanche, la Ville de Tournai et particulièrement la quartier Sainte-Marguerite, ont fêté le centenaire de naissance d'une de leurs enfants : Mlle Aimea Cheval, demeurant rue Roc-Saint-Nicaise.

Cet événement, exceptionnel rare — Tournai ne se souvient pas d'un précédent — a été comme il convenait, célébré dignement, suivant un programme mis sur pied par un comité constitué au sein de ce quartier, si animé, de Sainte-Marguerite.

La vénérable centenaire, Mlle Aimée Cheval, est née à Tournai, rue du Château, le 19 décembre 1838. Son père, Albert Cheval, exerçait le métier de menuisier, et de son union avec Georgine Lenglez, naquirent neuf enfants : quatre garçons et cinq filles. Mlle Aimée était la quatrième enfant de cette nombreuse famille. Elle a vu s'éteindre ses frères et sœurs, dont la dernière mourut en 1931, à l'âge de 94 ans. La doyenne de Tournai habite depuis plus de 36 ans rue Roc-Saint-Nicaise, 49, chez un neveu, M. Edmond Cheval. Malgré son grand âge, elle ne reste nullement inactive, se réservant l'entretien de sa chambre et de son mobilier, tenant toujours à cette propreté méticuleuse qui la fit apprécier durant ses longues années de travail comme femme de chambre, profession qu'elle exerça pour le compte des mêmes patrons durant 45 années. Son travail quotidien terminé, elle passe son temps à la lecture de son journal, à laquelle elle consacre de longues heures, car elle a conservé une excellente vue.

Dimanche donc, la Ville était en fête ! Dans le quartier Sainte-Marguerite, de nombreux habitants avaient pavoisé leurs demeures ; les rues étaient littéralement barrées de banderoles et de guirlandes de drapelets.

Dès 9 h. 30, un cortège, conduit par le Club Musical des XX, et composé du comité du centenaire, des nombreux amis et de délégations, avec drapeaux, des sociétés locales, se forma rue Roc-Saint-Nicaise. A 9 h. 45, la vénérable centenaire fit son apparition à la porte de sa demeure et fut chaleureusement acclamée. Seule, à peine aidée par une parente, elle prit place dans une voiture. Le cortège, nombreux malgré le froid vif qui sévissait, se mit en marche et conduisit la centenaire, par les rues Roc-Saint-Nicaise et Dorez, et la place de Lille, à l'église Sainte Marguerite, où une messe d'actions de grâces fut chantée en son honneur avec le concours des chorales paroissiales. Des autorités civiles et religieuses assistaient à cette cérémonie ; nous avons note : M. le Commissaire d'arrondissement, représentant S.M. le Roi ; M. le député Cossée de Maulde ; M. le conseiller provincial Castermans ; MM. Beudin, Glorieux, Buterne, conseillers communaux ; M. Delvigne, secrétaire communal ; etc...

M. le curé de la paroisse, l'abbé Suys, prononça un sermon de circonstance, dans lequel, après avoir retracé la vie toute de travail et de prières de la centenaire, exhalta ses qualités de dévouement, de modestie et de résignation et forma à son intention des vœux pour la continuité d'une vie heureuse au milieu des siens.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se remit en marche et, dans le même ordre, reconduisit la centenaire en sa demeure, par les rues As-Poids, du Ballon et la rue Roc-Saint-Nicaise.

Revenue chez elle, Mlle Aimée Cheval reçut les hommages et les vœux de ses nombreux amis et voisins. Au nom du Roi, qui avait daigné accepter de s'associer aux fêtes jubilaires, M. Lelubre, commissaire d'arrondissement de Tournai, qui avait assisté aux diverses cérémonies comme représentant du Souverain, remit à la centenaire un splendide service à déjeuner en argent, orné du monogramme royal. Mgr l'évêque vint en personne la féliciter et lui donner sa bénédiction. L'administration communale, représentée par le collège échevinal au complet avait tenue elle aussi à rehausser de sa présence ces fêtes jubilaires. Entoure des échevins, M. le bourgmestre Asou, après l'avoir congratulée, remit à Mlle Cheval, au nom de la Ville, un superbe souvenir, composé d'une coupe d'argent et cristal entourée de deux candélabres en argent, le tout accompagné d'un magnifique bouquet de roses. Et tandis que de nombreuses gerbes de fleurs ne cessaient d'arriver, une petite fille, âgée de 6 ans, Jacqueline Bonnet, déclama un fort joli poème.

Enfin, une cantate, œuvre du poète wallon-tournaisien Adolphe Wattiez et de M. Georges Clément, carillonneur communal fut exécutée sous la direction de ce dernier, par le Quatuor Vocal « Orphée ».

A l'issue de cette cantate, la partie officielle du programme prit fin et la famille, reprenant ses droits, continua dans l'intimité à fêter dans une atmosphère de parfaite cordialité et d'affection, sa parente vénérée.

ANTOING

CHEZ LES SAUVETEURS ET AMBULANCIERS DU TOURNAISIS

A l'occasion de son trentième anniversaire, la Société Royale des Sauveteurs et Ambulanciers du Tournaisis fut reçue dimanche dernier à l'Hôtel de Ville pour la remise du diplôme qui lui a été décerné par le roi, de Société Royale.

M. l'avocat Manche, échevin, remplaçant le bourgmestre, prononça une allocution, rappelant les mérites de la société. Le président, M. Martial Rombaut, remercia pour la belle réception faite à la société.

De nombreux amis français avaient tenu à assister à la cérémonie.

Après l'exécution de la « Brabançonne » et de la Marseillaise », le président présenta à l'échevin les représentants des divers groupements français et belges et le cortège se rendit au monument aux morts de la grande guerre pour y déposer des fleurs.

A 14 h., tous étaient réunis pour le banquet de circonstance. Le président était entouré de MM. l'échevin Manche ; Guille, Pinchon, tous deux de Saint-Quentin ; Leschevin, d'Anzin ; Duply, vice-président ; Lenne, commandant des pompiers d'Antoing, et Legrand, secrétaire communal, ainsi que de MM. Fontaine, représentant le groupe de Tournai ; Peinte, de Saint-Ghislain ; Delquignies de Mortagne-du-Nord, etc...

La plus grande cordialité régna bientôt parmi les convives au nombre de 60.

A l'heure des toasts, vint s'asseoir à la table d'honneur, M. Léon Delhaye, industriel, à Anzin, attendu impatiemment, qui s'excusa du retard, ayant été retenu dans d'autres sociétés philanthropes bien connues, ami des sauveteurs.

Des discours exaltant l'amitié de la France et de la Belgique furent prononcés.

Ce fut ensuite la distribution de tous les récompenses pour acte de dévouement.

C'est alors que M. Leschevin un vétéran, président de la Société d'Encouragement au Dévouement pour l'arrondissement de Valenciennes, adressant à M. Rombaut des paroles affectueuses, lui épingle sur la poitrine la croix de chevalier de cet organisme.

Avant de terminer cette belle fête, sur une décision unanime, la Société Royale envoie un télégramme au roi exprimant tous ses sentiments de loyalisme et de profond respect.

MOUSCRON

Un vol de 10.000 francs

Nuitamment des individus ont pénétré à l'aide d'escalade et effraction dans l'habitation de M. Jules Van Turnhout, rue du Couët, 184 et y ont dérobé une somme de 10.000 fr. qui se trouvait dans un meuble à l'étage.

La police enquête.

SWEVEGHEM-LEZ-COURTRAI

Un sexagénaire blessé. — M. Charles Goethals, 88 ans, demeurant rue du Faubourg de Tournai à Courtrai, se trouvait dans sa voiture attelée en compagnie de son cocher sur la chaussée de Courtrai-Swaveghem. Soudain les chevaux s'emballèrent et le timon se brisa. M. Gothals fut projeté sur le chaussée. Relevé avec de sérieuses blessures aux jambes, il a été conduit dans un état assez grave dans une clinique de Courtrai.

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING. — Le Club Colombophile organisera le 18 mai 1939 (jour de l'Ascension) son concours annuel sur Angervilla, quatre pigeons maximum par amateur. Rayon : arrondissement de Lille. Jau libre. Des affiches qui paraîtront ultérieurement donneront tous détails sur ce concours.

DANS LA RÉGION

Ouverture des cours temporaires de brasserie à la Faculté des Sciences de Lille

Devançant la loi relative à l'apprentissage, les brasseurs de la région du Nord ont créé et subventionné, depuis plusieurs années déjà, des cours de brasserie, où leurs collaborateurs, employés et ouvriers ainsi que leurs propres fils viennent s'initier à la technique moderne de fabrication.

Ces cours se tiennent depuis leur création durant la période d'hiver, où le travail est moins pressant dans les usines brassicoles. La session 1938-39 s'est ouverte lundi, à 9 heures, suivant le cérémonial habituel, en l'une des salles de la Faculté des Sciences, rue Malus, à Lille. M. le doyen Maige avait bien voulu, comme à l'accoutumée, présider cette cérémonie, qui se déroula dans une atmosphère d'amicale confiance et d'estime réciproque.

On remarquait, aux côtés de M. le doyen, MM. Dauthy, directeur de l'Ecole nationale des Industries agricoles de Douai ; Riff, professeur de brasserie ; Joseph Maes, représentant le groupement corporatif ; Albert Lepoivre, président du Syndicat des brasseurs de la région du Nord ; Mme Defrenne et M. Eug. Fiévet, secrétaire de ces deux organismes.

Dans une allocution pleine de délicatesse et de cordialité, M. Maige a souhaité la bienvenue aux représentants de la brasserie et s'est félicité du succès toujours croissant de ces cours temporaires, qui ne réunissent pas moins, cette année, de 36 élèves, et ce succès témoigne de la confiance des brasseurs dans l'enseignement donné dans les laboratoires de l'Alma mater.

Après avoir rendu un juste hommage à M. Maige et aux professeurs des cours de brasserie qui, dit-il, « répondent à une nécessité de notre industrie », M. Joseph Maes, au nom du groupement corporatif, évoqua le souvenir du professeur regretté que fut M. Elie Outters et dit combien la brasserie appréciait l'appui précieux que lui prêtait la Faculté des sciences, ainsi que l'Ecole de brasserie de Douai, afin de confirmer le bon renom de la bière du Nord.

Très sensible à l'honneur, que fait M. Maige aux brasseurs de recevoir à la Faculté leurs collaborateurs pour les perfectionner dans la technique de la fabrication de la bière, M. Lepoivre, au nom du Syndicat des brasseurs, rappelle les travaux du grand savant Louis Pasteur, travaux qui permirent d'étayer sur les données de la science et de la chimie en particulier les méthodes de brassage qui ne s'appuyaient jusqu'alors que sur des données empiriques.

Après une allocution de M. Dauthy qui, après avoir remercié M. le doyen Maige de son aimable accueil, invita les élèves à suivre nombreux les cours pratiques de brassage qui se donneront en février à l'Ecole nationale des industries agricoles du Douai, et après l'appel des élèves inscrits par M. Eug. Fiévet, secrétaire du Syndicat des brasseurs, M. Riff donna la leçon inaugurale de la session 1938-39.

LE CONGRÈS, A SOMAIN DE LA FÉDÉRATION ESPERANTISTE DU TRAVAIL

Le Congrès de la région du Nord des groupes de la Fédération espérantiste du travail s'est tenu dimanche 18 décembre en la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Somain.

Le matin eurent lieu les examens du certificat d'études espérantistes auxquels prirent part de nombreux candidats.

L'après-midi, le Congrès commença devant un grand nombre de congressistes venus de différents points de la région. Avant l'ouverture des débats, M. Brachelet, maire de Somain, conseiller général du Nord, vint saluer les congressistes et apporter l'appui moral de la municipalité de Somain envers l'espéranto.

M. Dussart, président du groupe espérantiste somainois répondit en remerciant la municipalité représentée par M. Brachelet, pour l'appui constant qu'elle ne cesse d'apporter pour aider au développement de la langue internationale. Il souligna que l'espéranto ne saurait qu'être utile aux langues nationales, en permettant aux peuples, à côté de leur langue maternelle, de se comprendre entre eux au moyen d'une langue secondaire, simple et facile pour tous, simples ouvriers, paysans ou intellectuels pourront facilement s'assimiler.

Après discussion, le Congrès adopta diverses résolutions, en vue de l'unification de la propagande dans la région et des propositions réglant l'activité intérieure de groupes. Ces résolutions et propositions furent adoptées à l'unanimité des 2 groupes représentés par plus de 200 congressistes. Le Congrès fut suivi d'une fête artistique qui obtint un grand succès. Après « l'Hymne de l'Espéranto » chanté par toute l'assemblée, on admira successivement les jolies chansons d'enfants, chantées en chœur par les fillettes espérantistes, sous la direction de Mlle Lepaclelet, la danse polonaise jouée en costume national et avec entrain par Mlle Matuszewski ; Mlle Dupuis, qui se fit applaudir pour sa belle voix ; les danses des provinces françaises avec costumes régionaux ; Mlle Dybois, qui dérida les plus moroses avec son monologue « La Bano de Sinjoro « Pastro » ; la petite Bernard si gracieuse ; la pièce de théâtre « Pastisto de Porkol », dont les interprètes costumés avec goût exquis par Mme Lepachelet mère, et qui obtint un succès mérité ; la danse à la mode anglaise jouée et chantée en esperanto par les jeunes filles du groupe espérantiste de Somain, qui fut hissées à plusieurs reprises. Signalons aussi les intermèdes musicaux joués par l'orchestre des musiciens espérantistes qui se firent remarquer et applaudir dans des morceaux choisis et variés.

LA CONDAMNATION d'une épouse meurtrière par le Jury du P.-de-C.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quelques temps après, elle se maria avec Alphonse Ducatel, de 20 ans son aîné, avec qui elle eut sept enfants.

Alphonse Ducatel était maçon à **Houdain** ; par la suite, les deux époux vinrent s'installer à **Beugin**.

Dans cette dernière ville, Aline Duez était bien notée et on reconnaît qu'elle avait une bonne moralité ; mais par contre, on dit qu'elle avait un caractère vif et violent.

Un congé payé qui débute mal !

Le 8 septembre dernier, Alphonse Ducatel étant en congé payé, partit à la pêche à 6 h. du matin. Il rentra chez lui vers 15 h., pour dîner. C'est après le repas qu'une première discussion eut lieu à propos d'une petite fille qui naquit. Ducatel voulant la frapper, sa femme intervint. Mais Ducatel donna quand même une gifle à sa fille et partit pour ne rentrer que vers 19 h. A son retour il s'approcha de sa femme assise dans la cuisine et dit : « Ce n'est pas fini ! »

Le drame

Il voulut alors prendre une casserole de lait, posée sur le poêle, pour le jeter après sa femme. Cette dernière arrêta à temps ce geste et prit la casserole. Ducatel s'empara alors d'un couteau et ayant mis la tête de sa femme sur la table, il la menaça de lui couper le cou. La femme appela et la fille aînée Paulette arriva. La femme ayant réussi à se dégager, Ducatel la poursuivit. Cependant, la fille réussit à maintenir son père et à le désarmer. La femme Ducatel s'empara alors d'un bâton et en porta un coup sur le crâne de son mari, qui tomba, demandant pardon.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez caché ce bâton dans un placard.

L'ACCUSÉE. — C'était mon bâton à lessive.

LE PRÉSIDENT. — Cependant, vous avez déclaré à l'instruction : « J'avais mis ce bâton une quinzaine de jours avant dans le placard. Mon mari m'accusait de le tromper. J'étais décidée à frapper s'il continuait. »

L'ACCUSÉE. — Il m'accusait toujours d'avoir des relations avec mon patron. Ça ne fait pas plaisir !

LE PRÉSIDENT. — Si vous vous étiez arrêté après le premier coup, vous ne seriez pas ici aujourd'hui.

En effet, la femme Ducatel a encore frappé une douzaine de fois sur le crâne de son mari, qui était à terre.

Laissant ensuite sa victime étendue dans la cuisine, elle monta coucher ses enfants. Quand elle descendit, son mari râlait. Elle prit alors une corde et lui serra le cou jusqu'à ce qu'il cesse de crier. Puis, elle brûla cette corde.

Une voisine, Mme Dablemont, ayant entendu des cris, vint voir ce qui se passait et, par la porte entr'ouverte, aperçut Ducatel étendu dans la cuisine. Mais la femme Ducatel et sa fille Paulette arrivèrent aussitôt et rassurèrent Mme Dablemont, qui s'en alla.

C'est alors que les deux femmes traînèrent la cadavre quelques mètres pour essuyer le sang, qui avait coulé sur le carrelage.

La femme Ducatel resta toute la nuit dans la cuisine avec sa fille. Le lendemain, à sept heures, elle se présenta à la gendarmerie, où elle raconta qu'elle avait tué son mari à coups de bâton, omettant toutefois de parler de la strangulation.

Elle passa cependant des aveux complets, quelques jours plus tard, à la suite de l'autopsie du cadavre, qui révéla la vérité.

LE PRÉSIDENT. — Vous reconnaissez avoir étranglé votre mari ?

L'ACCUSÉE. — Oui, monsieur.

Au cours d'une perquisition, on a d'ailleurs retrouvé un morceau de corde à demi calciné.

Le PRÉSIDENT. — Vous n'avez plus rien à expliquer à messieurs les jurés.

L'ACCUSÉE (en pleurant). — Je demande pardon !

L'accusée ayant dit que l'arme du crime était son bâton à lessive, un juré fait remarquer que ce bâton présente des aspérités qui auraient déchiré le linge.

L'accusée maintient ses déclarations, qui seront démenties par sa fille.

Les Témoins

M. le docteur Quénée, médecin légiste à **Béthune**, a fait l'autopsie du cadavre et donne les conclusions de ses découvertes.

Le maréchal des logis-chef Taverne, de la brigade de gendarmerie d'**Houdain**, a été chargé de l'enquête et en donne les résultats.

C'est ensuite la fille de l'accusée, Paulette Ducatel, âgée de 17 ans, qui vient à la barre des témoins. Elle subit presque un interrogatoire et doit répondre à des questions assez épineuses, auxquelles elle tâche de se dérober ; ce qui fera dire à l'avocat général :

« Vous êtes très adroite et avez beaucoup de sang-froid, mais je ne vous félicite pas, mademoiselle ! »

Naturellement, M. le Président lui fait préciser à quoi servait le bâton.

Paulette DUCATEL. — C'était un bâton avec lequel les enfants jouaient toute la journée ! (sensation).

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous vu votre mère étrangler votre père ?

LE TÉMOIN. — Non.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez fermé les yeux pour ne pas voir.

Défilent encore à la barre des témoins : Mme Dablement, la voisine qui était intervenue, et M. Oursou, maire de Beugin, qui viendra dire que Ducatel était un bon père de famille et qu'il travaillait régulièrement, fréquentant les estaminets les jours de paie, mais ne s'adonnant pas à l'ivrognerie.

LE VERDICT

M. Petit, substitut, prononce le réquisitoire ; Me Appourchaux, du barreau de Béthune, plaide habilement la légitime défense.

Aline Ducatel est condamnée à 7 ans de réclusion.

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, mardi, c'est encore une affaire de mœurs qui passe devant les Assises du Pas-de-Calais. L'accusée est un mineur de Barlin : Rodewald, âgé de 47 ans. M. Ruolt, procureur de la République, occupera le siège du ministère public.

gent importantes que personnes crédules qui se laissaient prendre à ses belles paroles. Avec l'argent escroqué Helleboid pouvait, en bonne saison, se payer dans les plus luxueux hôtels de la Côte d'Azur.

Le complice d'Helleboid aurait donné enfin certains renseignements au magistrat instructeur qui laisserait croire que, rien que dans les communes de l'arrondissement de Béthune, près de 100 personnes auraient été victimes des agissements délictueux d'Helleboid.

L'escroc avait de singulières façons pour convaincre ses malheureux clients à qui il promettait le gros lot qu'ils attendent toujours d'ailleurs. Certains souscripteurs ont réagi et menace Helleboid qui les désintéressa par une vulgaire reconnaissance de dette, quand ce ne fut pas à l'aide de chèques sans provision. Un entrepreneur de la région d'Aire-sur-la-Lys fut également victime de l'escroc. De nouvelles plaintes émanant de personnes de la région de **Montreuil-sur-Mer**, ont été adressées au juge d'instruction de Béthune. On a de fortes raisons de croire que d'autres parviendront bientôt.

LA CONDAMNATION D'UN BANQUIER ROUBAISIEN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette situation s'aggrava au point que de très nombreux titres appartenant à la clientèle durent être réalisés.

Entre temps, en août 1936, Kerman ouvrait un bureau à **Tourcoing**, au n° 28 de la rue Louis Leloir.

C'est